

Faisons savoir à MM. les Académiciens —par l'intermédiaire de notre Société Royale, si l'on veut—que *pouvoir d'eau* est beaucoup plus expressif que *chute d'eau*, en ce qui concerne les immenses *chutes d'eau* que nous avons partout à notre disposition. Mais jusqu'alors, contentons-nous de dire *chute d'eau* et admettons—bien que cette admission soit pénible—que *pouvoir d'eau* n'est pas une expression française.

Il y a une foule d'autres expressions justes, énergiques, bien appropriées, que l'Académie Française et d'autres auteurs de dictionnaires devraient mentionner comme particulières au Canada, puisqu'ils signalent une foule d'expressions particulières à la Belgique, à la Suisse française, et même aux divers départements de la France. Pourquoi ne pas les lui signaler ? C'est la question que faisait, un jour, un homme marquant dans notre monde politique, un ami des lettres, et,—ce qui mieux est, un ami, un protecteur des lettrés de son pays.

Pour aujourd'hui, signalons encore une expression fort malsonnante qui s'est faufilée dans notre langage administratif.

Lorsqu'une administration publique reçoit une lettre, un employé *ad hoc* est chargé de l'enregistrer, puis de la plier en quatre et d'écrire, au dos de l'un de ces plis, quelques mots indiquant son contenu et qui pourraient, à la rigueur, lui servir de *titre*.

Les Anglais appellent ce titre "The endorsement of the letter," ce que nous avons traduit par "l'*endos* ou l'*endossement* de la lettre."

Or, d'après les dictionnaires les plus autorisés, les mots *endos* et *endossement* ne s'emploient que dans le commerce, et désignent la "signature inscrite au dos d'un billet à ordre ou d'une lettre de change, pour en transmettre la propriété à une autre personne."

Comment donc traduire le mot *endorsement*, voulant dire l'inscription portée au dos d'une lettre adressée aux chefs d'une administration publique ?

Quand il ne s'agit que d'une seule lettre, l'administration française appelle cette inscription "L'*Intitulé* de la lettre."

L'administration française appelle *bordereau de pièces* "la note des pièces composant un dossier que l'on donne en communication ; c'est un moyen de vérifier si le dossier est rendu complet." (Maurice Block.)

Naturellement, dans un *bordereau*, chaque pièce peut avoir son *intitulé*.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que *bordereau des prix* désigne un mémoire donnant séparément le prix de chacune des parties qui composent un ouvrage mis en adjudication.

Bordereau de caisse est le relevé, par nature d'espèces, des sommes qui se trouvent en dépôt dans une caisse.

Bordereau de situation est le relevé, en recettes et dépenses, des opérations d'un comptable.

Ce travail, sur les *Expressions à noter*, pourrait prendre des proportions considérables. Il sera continué, de temps à autre, avec la bienveillante permission des rédacteurs et des lecteurs de *L'Opinion Publique*.

E. BLAIN DE SAINT-AUBIN.

UNE MONSTRUOSITÉ

Le poète latin disait que le plus grand respect est dû à l'enfant.

Hélas ! nous sommes bien loin de ce respect-là. Nous ne lui accordons même plus, à l'enfant, la protection que réclame sa faiblesse.

L'autre jour, une circulaire du procureur de la République pressait les commissaires de police d'intervenir plus efficacement pour mettre un terme à la scandaleuse exploitation de certains entrepreneurs de mendicité.

On sait qu'en effet ces coquins embauchent et débauchent de pauvres petits êtres qui s'en vont par les rues harceler le passant de leurs sollicitations acharnées et de leurs jérémiades préparées d'avance.

On apprend même aux mioches qui sont les complices involontaires de ces sacrifiants à jouer d'étranges comédies pour attendrir le public. La comédie du violon cassé entre autres.

Vous trouverez le soir, fondant en larmes, se répandant en lamentations, un bambin qui s'est blotti dans l'angle d'une porte cochère. Vous approchez ému.

Le bambin vous explique qu'il a cassé son violon, que son patron le tuera, qu'il n'ose rentrer. Attendri, vous donnez 15 francs. Le tour est joué. Le violon est un accessoire. Il est cassé d'avance et sert chaque soir au même exercice.

Voilà donc une école ouverte au mensonge. Ceci n'est rien. Le vol, la prostitution sont aussi enseignés à ces vagabonds, à ces vagabondes.

Raisons déterminantes pour que la société prenne quelque souci de leurs misères qui constituent des périls publics. Vous verrez cependant que la circulaire dont je parlais restera lettre morte. On fera un simulacre de repentir, on feindra de s'en occuper pendant une quinzaine, ce sera tout. Et les exploiteurs recommencent à pratiquer de plus belle leur vilain commerce.

Mais en voici bien une autre. Un fait vient de se passer qui appelle en vérité une répression immédiate, une intervention énergique des autorités de tous les pays.

Un dompteur donnait des représentations dans une ville. Que les bénêts trouvent encore du plaisir à ce spectacle, qui est une duperie si les bêtes féroces sont asservies, une barbarie si elles sont capables de révolte ; que les bénêts, dis-je, portent leur argent à ces renégades sanglantes ; que des hommes à qui leur âge de raison permet toutes les folies, risquent leur existence dans ces exhibitions monotones, c'est l'affaire des spectateurs et des belluares.

Mais savez-vous ce que ce dompteur dont je parle avait imaginé pour corser l'attractif de son affiche ?

Il avait imaginé de faire entrer avec lui deux enfants dans les cages.

Deux enfants inconscients et que, sans doute, il terribrait par la menace. Par les coups peut-être.

Et alors qu'est-il arrivé ?

Il est arrivé qu'un de ces enfants, la petite fille, a été mis en pièces par un léopard de mauvaise humeur. Elle est en danger de mort. Qui sait si elle n'est pas morte déjà !

Comprenez-vous l'horreur de cette scène ? Sentez-vous l'abomination de ce trafic ?

Est-il croyable que, dans un siècle qui se pique de civilisation, l'inertie des polices chargées de sauvegarder les faibles puisse amener de pareilles catastrophes ?

* *

Je suis, pour ma part, écœuré plutôt qu'indigné !

C'est plus que de l'homicide par imprudence, cela. C'est de la tentative d'assassinat, ni plus, ni moins.

Comment, il est licite de prendre une créature sans défense, une mineure à laquelle devrait s'étendre la protection de la loi et de la pousser dans une cage où elle servira de pâture à un fauve pour l'ébattement des badoûs à qui cette perspective a mis le sang à la bouche !

Comment ! à seule fin de forcer la recette, un individu a le droit de risquer la vie d'autrui dans cette périlleuse aventure.

Si encore il s'agissait d'enrôler un compère sachant ce qu'il fait et libre de faire bon marché de sa peau !

Ce serait déjà suffisamment immoral.

Mais prendre des enfants ! c'est immonde ! c'est criminel !

L'épouvantable accident auquel nous faisons allusion et qui a été raconté par tous les journaux, doit au moins avoir servi à secouer la torpeur de tous.

Il appelle une répression immédiate.

Il faut qu'une pareille ignominie ne puisse pas se renouveler. Il faut que partout un même *veto* interdise désormais de mêler des enfants à ces jeux du domptage et du hasard.

Nous reprochons à l'antiquité ses gladiateurs.

Mais les gladiateurs payaient de leur personne, rien que de leur personne.

Ici c'est une sauvagerie bien autrement odieuse. Kiss ! kiss ! mordez là, tigres et lions. On vous offre un régal exceptionnel ! De la chair toute fraîche, des os si tendres que vous les broierez d'un coup de dent.

Pouah... La plume me tombe des mains.

Pour l'honneur de notre race, à la rescouf ! Que la loi courre sus à ce commerce de viande humaine !

PIERRE VÉRON.

CHOSES ET AUTRES

Une nouvelle aile doit être construite l'été prochain au collège d'Ottawa.

M. P. Lamothe, notaire, de Montréal, est mort subitement, le lundi 19 courant, à sa résidence.

M. Evanturel, candidat conservateur à Prescott, conteste l'élection de M. Hayes.

Le New-York *Herald* a recueilli \$48,000 pour les inondés de l'Ouest.

L'hon. P.-G. Ryan, commissaire des travaux publics, a été élu par acclamation dans le comté de Gloucester.

Le gouvernement français a négocié avec la banque de France un emprunt de 120 millions de francs.

Parnell annonce son intention de venir en Amérique pour assister à la grande convention irlandaise qui doit avoir lieu à Philadelphie.

La mer, pendant l'année dernière, a englouti 1,790 vaisseaux dans toutes les parties de la terre, entraînant 4,129 pertes de vie.

On dit que l'archevêque de Québec a reçu une nouvelle lettre de Rome au sujet des questions débattues depuis quelques mois.

Un savant prétend que l'usage trop fréquent du téléphone a pour effet d'allonger les oreilles et affecter l'ouïe de ceux qui s'y adonnent.

L'Académie française vient de décerner le premier prix de poésie, dont le sujet était "Lamartine," à M. Jean Aicard. Le prix est de 4,000 francs.

La reine Victoria s'est blessée samedi, 17 courant, en descendant un escalier du château de Windsor. Le lendemain elle était beaucoup mieux.

Cinq chars postaux vont être construits d'après le modèle américain, et seront placés sur la ligne entre Montréal et Toronto.

Sir John A. Macdonald a annoncé officiellement en Chambre que sir Alexander Galt résignerait prochainement comme commissaire-général du Canada à Londres.

Victor, le célèbre cuisinier français, de Montréal, vient d'obtenir la direction des restaurants et buffets établis à bord des bateaux de la compagnie du Richelieu.

Le bruit court à Rome que le nonce apostolique à Paris, Mgr de Rendo, sera désigné par le Saint-Siège pour aller à Moscou complimenter le czar au lendemain de son couronnement en qualité d'abégat du St-Siège.

Les nihilistes ont averti le gouverneur de Moscou qu'ils feront sauter le palais de Kremlin pendant le couronnement du czar, si ce dernier n'accorde une constitution.

On mande d'Augusta, Maine, que le bill rétablissant la peine de mort pour les meurtriers, que le Sénat avait renvoyé amendé à la Législature, a été passé de nouveau par celle-ci dans sa forme originelle.

M. le curé Vallée, de l'église St-Vincent de Paul, de Montréal, a été chargé des soins spirituels du meurtrier Milloy, incarcéré dans la prison de Montréal, et qui doit être pendu le 16 avril prochain.

Le 12 juin prochain, le collège de l'Assomption célébrera le cinquantième anniversaire de sa fondation. On a formé le projet de réunir, à cette occasion, tous les anciens élèves de la maison. C'est une heureuse idée.

Il y a quelques jours, deux individus déguisés en femmes ont essayé d'assassiner lady Florence Dixie, à Windsor, Angleterre. Cette dame a reçu plusieurs coups de poignard qui n'ont fait heureusement qu'éteindre la peau.

La compagnie du chemin de fer du Portage Laprairie et du Prince-Albert, a obtenu une concession de 3 millions d'acres. C'est à cette ligne que s'intéressait sir Hugh Allan ; la construction va en être continuée par ses représentants légaux.

On doit faire incessamment, à Washington, le procès de Paul Jones, accusé de tentative de meurtre sur Guiteau. On se rappelle que Jones était l'un des gardiens de Guiteau, et qu'un jour, en se rendant à la prison, il déchargea une arme à feu sur l'assassin.

Les directeurs de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario paraissent résolus de faire disparaître toute concurrence à leurs vapeurs sur le Saint-Laurent. On dit qu'ils ont acheté le vapeur *Alexandra*, qui fait le service entre Montréal et la baie de Quinté.

Il y a environ sept mois, un Américain apporta à Montréal une montre d'or, sur laquelle il n'avait pas payé les droits de la douane. Il vendit la montre à un hôtelier à un prix assez élevé. La semaine dernière, la transaction arriva à la connaissance de deux officiers de la douane, et la montre a été saisie dans les mains de l'hôtelier.

M. G.-R. Prowse, manufacturier bien connu en cette ville, fait poser en ce moment à l'hôtel Windsor un fourneau de cuisine de trente-deux pieds de long. Ce poêle géant a huit fours fermant hermétiquement et chauffés chacun par un foyer spécial. La chaudière, l'appareil à griller et à rôtir sont construits d'après les améliorations les plus récentes.

Un journal du soir cite une anecdote qui porte avec elle son enseignement ;

Pendant la terrible répression qui suivit la victoire de l'armée française sur la Commune, un galopin d'une quinzaine d'années, pris les armes à la main, allait être fusillé.

—Lieutenant, dit-il à l'officier qui l'avait fait coller au mur, j'ai sur moi ma montre en or et quelque argent ; si vous voulez me permettre d'aller porter tout cela à ma mère, qui est très pauvre, je vous donne ma parole d'honneur de revenir.

—Eh bien ! vas-y, dit l'officier. L'enfant partit et revint au bout de vingt minutes.

—Veux-tu bien me faire... le camp, s'écria le lieutenant à la fois furieux et frappé d'admiration.